

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (2001)
Heft: 544

Artikel: Libre propos de Carlo Lamprecht
Autor: Lamprecht, Carlo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Libre propos de Carlo Lamprecht

Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève
Président du Département de l'Emploi et des affaires extérieures

Genève a traversé ces dernières années une crise économique dont les départements voisins ont fortement ressenti les conséquences au niveau de l'emploi. Aujourd'hui le vent a tourné et la prospérité est de retour sur les bords du Léman. Même si la conjoncture est susceptible de revirements inattendus, la question qui se pose désormais aux autorités françaises et genevoises est la suivante : comment gérer ce nouveau développement que l'entrée en vigueur des accords bilatéraux devrait accentuer ? Comment gérer les effets que ces accords sont susceptibles d'induire, à moyen terme, sur un territoire qui nous est commun ?



Office du tourisme Genève AW Meschlinmann

Les accords bilatéraux signés entre la Suisse et l'Union européenne rendent aujourd'hui indispensable une vision régionale et transfrontalière des problématiques. C'est pourquoi on voit s'affirmer de part et d'autre de la frontière une nouvelle volonté d'aboutir à des réalisations concrètes. Nous devons profiter au maximum de cette conjoncture pour aller de l'avant dans les projets d'intérêt transfrontalier. Genève, on le sait, n'a pas attendu les accords bilatéraux pour s'ouvrir à la région qui l'entoure et au-delà, à l'Europe. Les quelque 50.000 ressortissants européens qui vivent dans le canton et les 30.000 frontaliers qui y travaillent sont là pour le prouver.

Bien que déjà très perméable, la frontière n'en a pas moins, jusqu'ici, joué en défaveur d'un développement concerté de la Région transfrontalière. Il est plus que temps d'inverser cette fâcheuse évolution et je crois sincèrement que l'entrée en vigueur des accords bilatéraux constitue une véritable chance de relancer la coopération transfrontalière. Une coopération qui ne peut se

décliner qu'en termes de "gagnants-gagnants". Quelles que soient les inquiétudes et les états d'âme qui se manifestent de part et d'autre de la frontière, nous n'avons que cet atout à jouer pour éviter un développement anarchique et inéquitable de notre Région. Car ni Genève, ni la France voisine n'ont intérêt à laisser s'y installer des déséquilibres socio-économiques.

L'aménagement du territoire transfrontalier, qui comprend aussi l'offre de transport, la gestion du marché de l'emploi et des formations, constituent des enjeux essentiels pour l'économie et pour un essor équilibré du bassin de vie franco-genevois. Il nous faudra rapidement trouver une réponse commune à ces questions. Faute de quoi la région franco-genevoise risquerait de perdre tous ses charmes, aux yeux de ceux qui y vivent ou seraient tentés de s'y installer. Plus la pression économique et démographique augmente, plus nous devons renforcer nos liens, pour penser la Région autrement. Non plus chacun pour soi, mais chacun pour tous.